



Ministère de l'Environnement

Port-au-Prince, 10 novembre 2016.

Pour diffusion immédiate

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Le Ministère de l'Environnement attire l'attention des forces vives du pays sur les enjeux des négociations internationales sur le climat et les priorités d'Haïti dans la lutte contre les changements climatiques.

La 22^{ème} Conférence des Parties à la Convention Cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques (COP22) se déroule du 7 au 18 novembre 2016 à Marrakech, au Maroc. Haïti y participe et défend, aux côtés des autres Pays en Développement et Etats insulaires, les aspects relatifs au renforcement de capacités pour la mise en œuvre de l'Accord de Paris, à la flexibilité des procédures d'accès au financement climat, à la mise en place de mécanisme approprié relatif aux Pertes et Préjudices causés par les Changements Climatiques et au respect des engagements pris par les pays développés pour alimenter le fonds vert climat à hauteur d'un montant plancher de 100 milliards USD à partir de 2020.

Cette COP se veut une COP d'action au cours de laquelle on devra définir les modalités, procédures et directives des différentes dispositions contenues dans l'Accord de Paris.

Cet instrument climatique multinational revêt un caractère universel et comporte des avancées significatives dans le domaine de la lutte contre les changements climatiques, notamment la reconnaissance de la vulnérabilité des petits Etats insulaires en développement et la question de pertes et préjudices. Compte tenu de l'urgence d'intensifier la lutte contre les changements climatiques, plus de 100 pays Parties à la CCNUCC ont déjà déposé leur document de ratification et favorisé par conséquent l'entrée en vigueur de l'Accord depuis le 4 novembre dernier.

A l'échelle du pays, le gouvernement, à travers le Ministère de l'Environnement a déjà soumis les documents pour la ratification dudit Accord par le parlement haïtien. Face à la grande vulnérabilité du pays aux aléas climatiques et afin d'éviter qu'il ne perde les multiples opportunités offertes par l'Accord de Paris, le gouvernement haïtien invite les honorables parlementaires à ratifier de façon célère ce traité international dont les dispositions pourront contribuer à une croissance verte et à une réduction de la pauvreté.

« Vu qu'Haïti a toujours été parmi les premiers Etats à s'engager dans les luttes justes et équitables pour la sauvegarde de l'humanité, nous devons garder jalousement cette réputation sur la scène internationale malgré nos différences de vue sur les grandes questions nationales », a déclaré le Ministre Simon Dieuseul DESRAS.

Une délégation officielle multisectorielle et multi-acteurs conduite par le haut management du Ministère de l'Environnement représente Haïti à la COP22.

Contact presse :

Régine ABRAHAM, Directrice
Direction de Lutte contre les Changements Climatiques
E-mail : directionchangementclimatique@gmail.com
WhatsApp : (509)- 38597318